



TRANSFORMATION EN VUE POUR LE STADE PIERRE-PAUL BERNARD, THÉÂTRE DU RECORD DU MONDE DU DÉCATHLONIEN KEVIN MAYER



Le stade Pierre-Paul Bernard à Talence qui accueille notamment les épreuves du Décastar, fait l'objet d'un important programme de rénovation et d'extension. Objectifs : pouvoir accueillir des événements nationaux et internationaux et améliorer le confort des usagers quotidiens. La livraison du chantier est prévue pour le printemps 2023. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme qui vise à rénover ou construire plusieurs équipements sportifs de proximité et d'envergure nationale.

Le stade

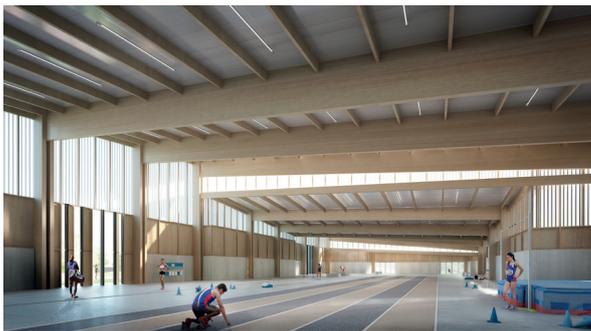
Inauguré en 1976, le stade Pierre-Paul Bernard de Talence a été transféré à Bordeaux Métropole le 1^{er} janvier 2017 au titre des équipements d'intérêt métropolitain. Ce stade est le support de l'apprentissage de l'athlétisme et de manifestations d'envergure nationale et internationale notamment grâce au Décastar, inscrit au challenge mondial IAAF (World Athletics) des épreuves combinées depuis 1998. Avec ses exploits dont le nouveau record du monde de décathlon de Kevin Mayer en 2018 lors de la 42^e édition, le Décastar s'est imposé comme une étape incontournable pour les athlètes mais également comme le plus grand rendez-vous sportif annuel de la métropole avec plus de 15 000 spectateurs.

En mars 2020, le Décastar a ainsi reçu au stade Pierre Paul Bernard la plaque Héritage de la part de World Athletics. Cette récompense vient célébrer la contribution unique de ce meeting international à l'histoire et au développement de l'athlétisme dans le monde.

Le programme des travaux

Cet équipement fait aujourd'hui l'objet d'un important projet de rénovation et d'extension afin de conforter et d'accroître le rayonnement national et international de cet équipement de haut niveau.

Dans cette optique, le programme prévoit la reconstruction d'une nouvelle piste d'athlétisme qui passe de 6 à 8 couloirs, l'élargissement du terrain d'honneur, le réaménagement complet des vestiaires sous tribune et des locaux de stockage du matériel sportif, ainsi que la construction d'un bâtiment de stockage du matériel d'entretien du stade.



Le chantier prévoit également la création d'un pôle administratif et sportif comprenant une piste d'échauffement, une salle de musculation et de restauration, des vestiaires et bureaux pour les associations. Ce bâtiment accueillera par ailleurs un dojo construit par la Métropole pour le compte de la ville mais financé à 100 % par la commune.

Ce projet se veut également exemplaire en termes de préservation environnementale au travers de l'intégration des nouvelles structures dans un cadre naturel remarquable, le bois de Thouars, mais également en réduisant les consommations énergétiques.

Les ambitions

Ce programme vise à améliorer les conditions de pratique des nombreux usagers qui s'y retrouvent quotidiennement : les associations sportives (principalement l'Union Sportive Talence Athlétisme, près de 850 adhérents et premier club de Nouvelle Aquitaine), les athlètes de haut niveau et le pôle espoir d'athlétisme, les établissements scolaires talençais mais également l'Université et les établissements d'enseignement supérieur à proximité.

Outre le maintien du Décastar, évènement qui a réussi à s'affirmer au fil des éditions comme l'un des plus grands rendez-vous annuels sportifs de la métropole, l'ambition est d'accueillir de nouveaux évènements sportifs, tel que le championnat de France élite d'athlétisme, pour lequel la Métropole s'est portée officiellement candidate à son accueil à l'été 2023 auprès de la Fédération française d'athlétisme. Cette compétition se déroulerait dans un stade reconfiguré qui offrira, aux différents athlètes, une expérience de qualité au sein d'un équipement moderne dans un site remarquable. Cette manifestation sera une occasion de fédérer les partenaires de la métropole et le monde sportif dans son ensemble, professionnels et amateurs

L'équipement modernisé est labellisé Centre de préparation aux Jeux pour l'athlétisme et l'athlétisme paralympique en vue des Jeux Olympiques 2024. Ce stade pourra donc être amené à recevoir des délégations étrangères. Une réflexion identique est entièrement engagée afin de travailler à l'accueil de fédérations dans le cadre de la coupe du monde de rugby 2023.

Acteurs et financement du chantier

Le calendrier de réalisation du projet, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence K Architectures, prévoit une livraison de l'équipement pour avril 2023 au plus tard. Ce calendrier a été organisé de manière à permettre le bon déroulement du Décastar en 2022 et à accueillir dans des conditions optimales le championnat de France élite d'athlétisme à l'été 2023.

Ce programme prévoit un coût global comprenant les études et les travaux de 17M€ TTC dont 15,9M€ pour le stade d'athlétisme et 1,1 M€ pour le Dojo municipal.

Le montage financier :

- 10,89 M€ pour la métropole,
- 2,79 M€ pour la ville de Talence comprenant l'intégralité du coût du dojo,
- Subventions de 1,5 M€ de l'Agence nationale du sport, de 935 550€ du Conseil départemental de Gironde, de 719 100€ de la Région Nouvelle-Aquitaine,
- Soutien sollicité auprès de la Fédération française de Football au titre de l'élargissement du terrain d'honneur.



La métropole soutient la pratique sportive

À travers la rénovation, l'extension ou la construction d'équipements sportifs de proximité et d'envergure nationale, Bordeaux Métropole apporte un soutien essentiel aux acteurs du territoire et encourage à la pratique sportive.

L'accompagnement via des aides financières et/ou logistiques, à des évènements sportifs et des compétitions de haut niveau, contribue à l'attractivité et au rayonnement national voire international du territoire. La métropole accompagne ainsi depuis 1997 l'Association pour le Développement des Epreuves combinées et du Meeting de Talence (ADEM) grâce à une subvention annuelle de 58 000€. Ces évènements sont un facteur important pour donner envie aux spectateurs, aux habitants de se lancer dans une pratique sportive, gage de santé.

Record du monde

Dimanche 16 septembre 2018 ; Kevin Mayer, le décathlonien français réussit l'exploit de battre le record du monde de cette discipline composée de 10 épreuves d'athlétisme. Au bout de l'effort, au bout de la dernière ligne droite du 400 m, un chiffre s'affiche en grand : « 9 126 », précédé d'un drapeau bleu-blanc-rouge et d'un « WR ». C'est le nombre de points établis ce week-end-là par le natif d'Argenteuil. Le stade Pierre-Paul Bernard qui a vu depuis 1976 tant de superbes performances, est en fusion. C'est peut-être la plus belle page de son histoire qui va désormais se poursuivre dans un nouvel écrin.



CONTACTS PRESSE

Bordeaux Métropole

Sophie Tracou

05 56 93 68 69 - 06 07 83 75 17

s.tracou@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot

05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80

b.javot@bordeaux-metropole.fr

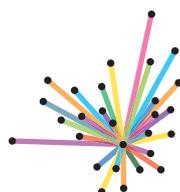
Talence

Stéphane Boulon

s.boulon@talence.fr

Marie Copolata

m.copolata@talence.fr



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle

33045 Bordeaux cedex

T. +33(0)5 56 99 84 84

bordeaux-metropole.fr

